



Lauréate

La communauté d'agglomération de La Rochelle

La gestion des raccordements des rejets des artisans et des petites industries au réseau public d'assainissement est essentielle pour assurer le fonctionnement optimal des outils d'épuration et la pérennité de la valorisation agricole des boues produites.



Le contexte

Les eaux usées de l'agglomération de La Rochelle sont traitées dans plusieurs stations d'épuration dont les deux plus importantes sont situées en zone littorale. La communauté d'agglomération a pour objectif d'obtenir une bonne qualité des eaux rejetées au milieu naturel, et une bonne qualité du compost fabriqué à partir des boues des stations d'épuration communales, afin de les valoriser en agriculture dans de bonnes conditions. Pour garantir cette qualité, il s'agit :

- de vérifier la réalité et la nature des raccordements de l'ensemble des usagers au réseau public d'assainissement;
- d'assurer la mise en place d'un suivi permanent des effluents qui transitent par les réseaux d'assainissement;
- d'assurer la mise en place

d'un suivi des impacts des rejets issus des réseaux d'assainissement sur le milieu naturel;

- d'aider à la bonne gestion des boues issues du traitement des eaux usées.

Les actions entreprises

Depuis 2000, les services techniques de la communauté d'agglomération sensibilisent à cette démarche les artisans et des industries raccordées au réseau d'assainissement collectif, pour trouver, au cas par cas, la meilleure solution économique et écologique, dans le respect des contraintes réglementaires. Ce travail qui nécessite de nombreux contacts se poursuit en 2002. Pour développer et assurer le suivi de cette action, une conseillère en rejets industriels a été recrutée.

Elle assure :

- le suivi des mesures et des analyses des effluents effectuées chez les industriels;
- l'élaboration de documents types d'autorisation de rejets et les conventions de rejets passés avec les industriels et les artisans,
- la réalisation de documents d'information;
- un rôle de conseil sur les prétraitements réalisables au sein de l'établissement et un rôle d'information sur les filières de collecte existante.

Partenaires :

les services de l'État, la Chambre de métiers, la Chambre de commerce et d'industrie, l'ADEME, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



La station d'épuration de la communauté d'agglomération de la Rochelle

Maxime Bono,
Président de la
communauté
d'agglomération de
La Rochelle

"Promouvoir un assainissement des eaux usées plus performant"

Notre démarche vis-à-vis des artisans et des industries s'inscrit dans un vaste chantier de remise à niveau de l'assainissement des stations d'épuration de la communauté d'agglomération. Cette action est engagée depuis deux ans et soutenue par l'Agence de l'eau dans le cadre d'un contrat d'agglomération. Pour atteindre l'objectif que nous

nous sommes fixés d'un assainissement des eaux usées plus performant, nous nous devons, au préalable, de mieux connaître la nature des effluents issus des industries et des artisans qui transitent dans le réseau public, et dont les caractéristiques ne respectent pas toujours les conditions d'admissibilité exigées dans les conventions de raccordement. Actuellement, sur les 800 industriels et artisans, seulement un quart se sont engagés dans une demande d'autorisation de déversements de leurs rejets au réseau public ; mais à terme de deux-trois ans, je pense que nous aurons pu passer des conventions de raccordement avec la

plupart des industries et des artisans concernés. Nous développons actuellement des actions de sensibilisation auprès d'eux pour les faire adhérer à notre démarche. Dans ce sens, nous organisons des visites de stations d'épuration pour leur montrer les problèmes auxquels nous sommes confrontés. D'où un long travail de proximité qui nécessite des contacts réguliers et attentifs. Enfin, il faut souligner qu'une très grande partie des contacts engagés avec les industries et les artisans est assurée par Mylène Mazzocco, une jeune professionnelle, conseillère en rejets industriels dont la pérennisation dans ce poste est acquise.

Communauté d'agglomération de la Rochelle

- **Population concernée**
140 000 habitants répartis sur les 18 communes de la communauté

- **Assainissement des eaux usées :**

- **équipement :** 11 stations d'épuration biologique;

- **objectif :** optimiser le fonctionnement des stations d'épuration et garantir une bonne qualité des boues compostées, issues du traitement des eaux usées pour leur valorisation en agriculture;

- **cible :** mieux connaître la nature des effluents issus des activités des 800 industries et artisans raccordés au réseau public d'assainissement.

- **temps de réalisation :** 1999-2003